

## NOTE AUX PARENTS

### MODALITES DE VOTE

**OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVE  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les élections des représentants des parents se tiendront le :  
**Vendredi 10 Octobre 2014 de 8h00 à 12h00.**

- Chaque parent, quel que soit la situation patrimoniale, est électeur et éligible.
- Chaque parent ne dispose que d'une seule voix.

**COMMENT VOTER ?** Le vote par procuration n'est pas prévu.

1°) **VOTE DIRECT** : Vous pouvez voter directement au Lycée le **10 Octobre 2014** entre **8H00 et 12H00** muni du matériel de vote transmis par votre enfant.

2°) **VOTE PAR CORRESPONDANCE** : Vous pouvez voter par correspondance par l'intermédiaire de votre enfant en utilisant le matériel de vote de la façon suivante :

Le bulletin de vote ne comportant ni rature, ni surcharge, ni aucun signe, doit être placé dans l'enveloppe ne portant aucune inscription ou marque d'identification.

Cette enveloppe cachetée, vous la placerez dans une deuxième que vous cachez et sur laquelle seront portées les inscriptions suivantes :

**AU RECTO** : Adresse de l'établissement et la mention : « SPECIAL ELECTION »

**AU VERSO** : Vous inscrivez votre nom (**en capitale**), votre prénom ; le nom, le prénom de l'enfant (ou des enfants) et la classe (ou les classes) et votre signature.

**LA SIGNATURE DE L'ELECTEUR EST OBLIGATOIRE**

Tout pli ne comportant pas les mentions indiquées ci-dessus sera déclaré : **NUL**. Les plis sont confiés aux enfants qui les remettront à la **VIE SCOLAIRE** ou au **SECRETARIAT**.  
La date et l'heure de la remise de la lettre seront notées sur l'enveloppe externe.

**Vous pouvez voter par correspondance** avant la clôture du scrutin le **10/10/14**. Si vous utilisez la voie postale, le pli doit être affranchi et doit nous parvenir avant la date du scrutin.

En participant ces élections, vous montrerez l'intérêt que vous portez à la scolarité de votre enfant et au bon fonctionnement du lycée. **Le vote par correspondance est fortement RECOMMANDE.**

Recevez mes cordiales salutations.

Sainte Marie, le 15/09/14  
Le Proviseur

José SOREL